

CHARTRE DE BONNE CONDUITE PAGE FACEBOOK

La page Facebook de la Compagnie d'Arc de Morsang-sur-Orge est ouverte à tous, à condition de respecter certaines règles élémentaires de courtoisie. Cette charte a été rédigée afin que cette page puisse être un lieu d'échange sympathique et agréable pour tous. Pour ce faire, il est nécessaire d'établir des règles de modération autour desquelles nous pourrions échanger. En adhérant à cette page, vous vous engagez à les respecter.

Ainsi, toute publication est soumise à modération (ce qui peut générer un délai entre la soumission de votre post et sa publication). Si le modérateur estime qu'une publication n'est pas conforme aux bons usages du net, à la loi française ou à notre charte éditoriale, il se réserve le droit de ne pas la publier.

Les commentaires, qui sont libres, sont surveillés par nos modérateurs qui se réservent le droit de supprimer, sans préavis, tout commentaire ne respectant pas les règles établies.

Sachez que nous avons activé la modération automatique de Facebook, qui supprime les messages que la plateforme considère être du spam (ils ont généralement beaucoup de majuscules) ainsi qu'une liste d'insultes les plus violentes. Nous modérons également manuellement les messages ne respectant pas les principes énoncés dans cette charte.

Quelques règles pour mieux échanger :

- 1) Évitez les commentaires ou contenus répétitifs, les contributions superflues, ou hors sujet.
- 2) Le savoir vivre et le respect des autres sont de mise sur notre page. Chacun a le droit d'exprimer son point de vue et vous devez être en mesure de respecter celui des autres. Ceci afin de préserver le caractère collectif des échanges.
- 3) Exprimez-vous poliment, les insultes, les propos agressifs et les affirmations graves non argumentées concernant les personnes, les organisations ou les institutions ne seront pas tolérées sur la page. De plus, les plaisanteries de mauvais goût n'apportent rien au débat et peuvent heurter les autres internautes.
- 4) Évitez tout message contraire aux droits d'auteur, au droit à l'image et au respect de la vie privée.
- 5) Ne communiquez pas d'informations relatives à votre vie privée (mail, téléphone, adresse, famille...) ou à celle d'un tiers sans son accord.
- 6) N'abusez pas du langage "SMS" et des majuscules. TROP DE MAJUSCULES DONNENT L'IMPRESSION QUE VOUS CRIEZ !
- 7) Nous vous rappelons que la diffusion d'un commentaire sur Facebook devient équivalente à une prise de parole publique. Les membres de la Compagnie d'Arc de Morsang-sur-Orge se doivent de veiller au respect des contributeurs et à l'honneur des personnes physiques et morales dont il est fait mention sur cette page.
- 8) Cette page n'est pas destinée à recevoir des promotions commerciales ou n'ayant pas un caractère d'utilité publique.

Interdictions légales

- 1) La publicité et le prosélytisme : annoncer un événement est possible mais en aucun cas vous ne pouvez mettre en avant un produit, une marque, un parti politique ou une religion.
- 2) Les commentaires racistes, xénophobes, pornographiques, sexistes et les incitations à la haine ou à la violence.
- 3) L'usurpation d'identité et l'utilisation de comptes multiples ne sont pas tolérées.